

Selon la cinquième édition du baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME

En dépit d'un pessimisme plus marqué, les besoins des PME en matière de crédit sont au plus haut depuis un an

Pour la cinquième édition de ce baromètre, l'IFOP a interrogé en mars 2010, à la demande de KPMG et de la CGPME, plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

Un pessimisme plus marqué

80% des dirigeants de PME se déclarent inquiets pour l'économie française, contre 72% en janvier 2010, même s'ils sont moins nombreux qu'il y a un an (87% en février 2009). Ce sentiment est particulièrement fort dans les secteurs de la construction et de l'industrie (respectivement 91% et 89% de patrons inquiets).

Les difficultés rencontrées par les dirigeants dans leurs PME sont également plus fortes. La baisse du chiffre d'affaires, principale difficulté ressentie par 62% des PME (+4 points par rapport à janvier 2010), impacte particulièrement les PME de plus de 50 salariés (66%) et celles du secteur de la construction (67%). Par ailleurs, 35% des PME subissent une hausse des coûts ou des prix des fournisseurs (+5 points) et un tiers sont confrontées à des problèmes de trésorerie ou de financement (+4 points). Les difficultés avec les assureurs-crédits restent en revanche stables à 7%.

Des besoins de financement au plus haut

Dans ce contexte, **68% (+8 points) des PME déclarent avoir au moins un besoin de financement**, au niveau le plus haut depuis la création du baromètre il y a un an. Les besoins liés à des financements de trésorerie et d'exploitation ont particulièrement augmenté et concernent désormais 40% des PME (contre 32% il y a trois mois), notamment dans les PME de 100 à 249 salariés (52% contre 41% en janvier). Par ailleurs, 41% (+3 points) des PME expriment des besoins de financements pour des investissements, en particulier dans les structures de 250 à 499 salariés (62% contre 47% en janvier).

On constate que 44% des dirigeants se restreignent toujours dans leurs investissements et leurs demandes auprès des banques, à un niveau stable depuis le début de l'année. Cette autocensure est plus fortement ressentie dans les entreprises de 250 à 499 salariés (53%) et de 20 à 49 salariés (51%).

Des besoins de crédits pour la gestion courante plus que pour le développement

67% des PME qui ont déclaré avoir des besoins de financements pour des investissements (41% des dirigeants interrogés), les destinent au remplacement ou à l'entretien de leur exploitation, ce qui représente une augmentation de plus de 18 points en 6 mois. En revanche, pour la première fois depuis la création du baromètre, les besoins de crédits pour des investissements d'équipements (43%, -9 points depuis janvier) et pour des acquisitions de développement (19%, -13 points) sont en forte diminution.

A l'inverse, les besoins pour des investissements d'innovation augmentent (19%, +6 points).

Un renforcement des exigences des banques sur l'accès au crédit...

Si 82% des dirigeants interrogés estiment que la crise a des impacts négatifs sur les conditions d'accès au crédit des entreprises en général (+3 points par rapport à janvier), **elles sont moins nombreuses à déclarer avoir subi elles-mêmes cet impact** (35%, contre 37% en janvier).

Toutefois, **plus des trois-quarts des PME déclarent être confrontées à au moins une mesure de durcissement de la part de leur banque**, à un niveau stable depuis 6 mois, mais en hausse de 17 points en un an. On assiste à un renforcement des exigences des banques pour l'attribution des crédits s'accroissent : une PME sur deux doit présenter des co-financements ou des garanties ; 46% (+4 points) des entreprises obtiennent des crédits à des taux ou des frais élevés, ou pour des montants plus faibles que souhaités, et 42% (+4 points) doivent fournir des garanties supplémentaires. Enfin, les délais d'acceptation tendent à s'allonger pour 33% des PME (contre 30% en janvier).

...qui impacte leurs relations avec les PME

En conséquence logique de ce durcissement, la satisfaction des dirigeants relative à leur relation avec leur banque diminue de 5 points depuis janvier 2010. Désormais, 85% des dirigeants se déclarent satisfaits. Ils sont près d'un tiers (32%) à être en contact avec leur(leurs) banquier(s) au moins une fois par semaine (contre 27% en janvier), et 36% au moins une fois par mois.

Désormais, **59% des PME envisagent d'examiner les conditions d'autres banques concurrentes** (contre 49% il y a un an). 58% souhaitent demander plus d'informations à leur banque et près de la moitié (48%, -2 points) pourrait réexaminer leurs placements, trésorerie ou lignes de crédit. Près d'une PME sur trois envisage toujours de changer de banque principale ou de travailler avec plus de banques.

Enfin, plus d'un dirigeant sur deux (51%, +2 points) se dit prêt à recourir au médiateur du crédit ou à un tiers de confiance en cas de litige ou de problème de financement.

Méthodologie

- Echantillon de 401 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Les interviews téléphoniques du quatrième baromètre ont eu lieu du 22 au 26 mars 2010.
- Les quatre éditions précédentes du baromètre ont été publiées en février, juin et septembre 2009 et janvier 2010.

KPMG en France

Premier cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil en France*, KPMG est membre de KPMG International Cooperative, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 144 pays.

Le cabinet accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'Audit et d'Advisory. Il intervient auprès des PME, du secteur public et du secteur non marchand dans les activités d'audit, d'expertise comptable et de conseil.

* Source : La Profession Comptable 2009

CGPME

1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.

Forte de ses 220 fédérations professionnelles, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

Contacts :



Informations Presse



KPMG

Ingrid Pinchot : 01 55 68 92 89
Email : ipinchot@kpmg.fr

CGPME

Soraya Djidel : 01 47 62 73 79
Email : communication@cgpme.fr